



Conseil de sécurité

Distr. générale
18 janvier 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 18 janvier 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial ; ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation au Moyen-Orient (Yémen) », tenue le jeudi 14 janvier 2021. Une déclaration a également été faite par S. E. M. Ahmed Awad Ahmed Binmubarak, Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Yémen.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances extraordinaires créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte des exposés et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) Tarek **Ladeb**



Annexe I**Exposé de M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen**

L'année 2020 s'est terminée sur une note bien sombre pour le Yémen. Le 30 décembre, une attaque barbare a visé les membres du nouveau Cabinet du Gouvernement yéménite à leur arrivée à l'aéroport civil d'Aden. Des dizaines de civils ont été blessés ou tués, dont des fonctionnaires, des travailleurs humanitaires et un journaliste. Les attaques délibérées contre des civils ou des biens civils sont interdites par le droit international humanitaire et peuvent constituer un crime de guerre.

Je condamne cette attaque dans les termes les plus forts possibles. Je présente mes plus sincères condoléances aux familles des personnes qui ont perdu la vie et souhaite aux blessés un prompt et complet rétablissement. Je tiens également à exprimer ma solidarité avec le nouveau Gouvernement, qui a démontré sa détermination à rester à Aden pour s'acquitter de ses devoirs envers le peuple yéménite malgré les risques pour sa sécurité.

Dans les jours qui ont suivi l'attaque, je me suis rendu à Riyad pour rencontrer le Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, et à Aden pour voir le Premier Ministre et le Ministre des affaires étrangères ; j'ai également rencontré le Gouverneur. À Aden, les débris que j'ai vus sur le lieu de l'attaque m'ont ébranlé. L'ampleur des dégâts est extraordinaire.

Le Gouvernement a ouvert une enquête sur l'attaque d'Aden. Plus tôt dans la journée, il a rendu publiques ses conclusions selon lesquelles Ansar Allah était à l'origine de l'attaque. De son côté, Ansar Allah a nié toute implication directe ou indirecte dans l'attaque.

L'attaque était un acte de violence inacceptable. Elle a jeté une ombre sur ce qui aurait dû être un moment d'espoir dans les efforts pour parvenir à la paix au Yémen. La formation du Cabinet et son retour à Aden ont constitué un jalon important pour l'Accord de Riyad et pour la stabilité des institutions de l'État, l'économie et le processus de paix. Je félicite le Président Mansour, les parties à l'Accord de Riyad et tous les partis et composantes politiques qui ont appuyé ce processus et y ont contribué. Je félicite également le Royaume d'Arabie saoudite d'avoir assumé avec succès son rôle de médiateur.

Je suis extrêmement préoccupé par les conséquences de la décision prise par les États-Unis de désigner Ansar Allah comme une organisation terroriste étrangère. Nous craignons qu'elle ait pour effet inévitable de paralyser les efforts que je mène pour rapprocher les parties. Nous espérons tous qu'il y ait une transparence absolue sur l'octroi de tout un ensemble de licences et de dérogations afin que nous puissions remplir les tâches confiées par le Conseil de sécurité. En tout état de cause, je reste déterminé à dialoguer avec toutes les parties, y compris Ansar Allah, qu'il soit désigné ou non comme organisation terroriste, afin de mettre fin au conflit au Yémen.

Cependant, rien de ce qui précède n'est aussi important que les conséquences humanitaires, comme nous l'expliquera M. Lowcock. Je m'associe fermement à son point de vue selon lequel la décision ne peut que contribuer à la famine au Yémen et devrait donc être annulée pour des raisons humanitaires le plus rapidement possible.

La voie de la paix au Yémen n'a jamais été facile, et je crois qu'elle est maintenant beaucoup plus difficile qu'il y a un mois. Mais il y a une solution. Nous devons nous rappeler que, même après toutes les tragédies dont ont souffert les Yéménites dans tout le pays, la paix est possible tant qu'existe la volonté de la faire advenir.

Chaque mois depuis neuf mois, nous discutons au Conseil de sécurité des espoirs que nous partageons de voir les parties accepter la déclaration commune sur – un ensemble de propositions couvrant un cessez-le-feu national, certaines mesures d'aide humanitaire et économique pour le peuple yéménite et, bien sûr, la reprise du processus politique. Le fait est que les deux parties ont accepté le principe d'un cessez-le-feu national, mais des divergences subsistent sur les propositions économiques et humanitaires, notamment celles concernant la manière dont les salaires seraient versés aux fonctionnaires, la réactivation des ports de Hodeïda pour les importations et l'ouverture de l'aéroport de Sanaa pour les vols internationaux.

Depuis le début, l'ONU a clairement souligné la nécessité de ces mesures humanitaires. En effet, dans mon tout premier exposé au Conseil de sécurité (voir S/PV.8235), j'avais demandé l'ouverture de l'aéroport international de Sanaa. Les parties doivent également s'entendre sur la libération d'un plus grand nombre de prisonniers et de détenus. Je me félicite que les parties devraient se rencontrer prochainement pour avancer sur ce dossier.

Je sais que les négociations sur la déclaration commune ont été laborieuses et frustrantes et qu'elles ne peuvent se poursuivre indéfiniment. Mais je voudrais être clair : les parties peuvent découper l'ensemble des propositions contenues dans la déclaration commune comme elles le souhaitent. Elles peuvent les traiter comme un tout ou alors n'en appliquer que certaines parties à la fois. Je n'ai aucune objection à la manière dont les mesures seront adoptées, car je continue de penser qu'il est juste de donner suite aux propositions contenues dans la déclaration. Qui plus est, au cours des derniers jours seulement, des États Membres de la région m'ont dit en toute franchise que le moment était venu de faire aboutir les négociations.

En tout état de cause, quel que soit le résultat des négociations, nous devons maintenir notre attention et celle des parties sur l'objectif premier, qui est de reprendre un processus politique inclusif visant à mettre un terme au conflit de manière globale. Il est fondamental de se mettre d'accord sur un objectif politique final. C'est ainsi qu'on mettra fin à la guerre. C'est pourquoi, pour les parties, la reprise du processus politique est plus qu'une obligation, c'est un devoir.

Je voudrais terminer sur une note positive. Les progrès concernant l'Accord de Riyad sont importants. Cela nous montre que la réconciliation entre parties adverses est possible. Malgré leur opposition acharnée, et grâce aux efforts de médiation déployés inlassablement par le Royaume d'Arabie saoudite, les deux parties ont fait la paix. Cela est donc possible.

Annexe II

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

La priorité la plus urgente au Yémen actuellement est de prévenir une grande famine. Les statistiques montrent que 16 millions de personnes souffriront de la faim cette année. Environ 50 000 personnes sont déjà pratiquement en train de mourir de faim dans ce qui représente essentiellement une famine à petite échelle. Cinq millions de personnes sont à deux doigts de les suivre. Chaque décision que prend le monde à l'heure actuelle doit prendre cela en compte.

Dimanche, les États-Unis ont annoncé leur intention de désigner Ansar Allah en tant qu'entité terroriste et organisation terroriste étrangère au regard du droit national. Depuis des mois, les organismes d'aide s'opposent unanimement à cette décision. Ils estiment qu'elle précipitera la chute du Yémen dans une famine à grande échelle. Les raisons pour lesquelles ces organismes en sont convaincus ne sont pas suffisamment bien comprises dans certains milieux, et je consacrerai donc aujourd'hui la majorité de mon temps à les expliquer.

Les membres du Conseil de sécurité se rappelleront que je leur ai dit le mois dernier que le Yémen importe 90 % de ses denrées alimentaires. Presque toute cette nourriture est acheminée par des voies commerciales. Les organismes d'aide donnent des coupons ou de l'argent à la population pour acheter des vivres importés commercialement sur le marché. Les organismes d'aide ne peuvent pas – ils ne peuvent simplement pas – remplacer le système d'importation commerciale. Cela signifie que la manière dont se comportent les importateurs commerciaux est l'unique déterminant de la vie et de la mort au Yémen.

J'ai également informé le Conseil le mois dernier que nous étions en pourparlers avec les importateurs commerciaux et que nous leur avons demandé quel effet aurait sur eux la décision controversée des États-Unis. Ils nous ont dit, et je le dis au Conseil, qu'ils n'étaient pas certains de pouvoir continuer à importer des vivres au Yémen dans de telles circonstances. Ils pensaient que les fournisseurs, les banquiers, les transporteurs et les assureurs avec lesquels ils travaillent pourraient refuser de collaborer avec eux si cette décision était appliquée. Les membres du Conseil et moi-même pensons peut-être que les fournisseurs, les banquiers, les assureurs et les transporteurs devraient se comporter différemment. Cela importe peu. Ce qui importe, c'est ce qu'ils décident de faire.

En conséquence, nous avons redemandé aux acteurs commerciaux ce qu'ils pensaient au cours des derniers jours, sachant que cette désignation a été actée. Les Yéménites se précipitent déjà sur les marchés et dans les magasins pour faire les provisions qu'ils peuvent se permettre. Les familles sont terrifiées à l'idée que des aliments et d'autres fournitures ne puissent plus être importés dans le pays. Les entreprises yéménites qui importent la plupart des denrées alimentaires utilisent des mots tels que « catastrophe », « chaos » et « inimaginable » lorsqu'elles nous expliquent ce qu'elles craignent de voir arriver.

Depuis des années, ces entreprises déplacent des montagnes pour maintenir leurs chaînes d'approvisionnement mondiales peu enclines au risque – notamment les fournisseurs, les banques, les assureurs et les voies de transport. Certains fournisseurs, banques, transporteurs et assureurs appellent leurs partenaires yéménites pour leur annoncer qu'ils prévoient de tourner le dos au Yémen. Ils disent que les risques sont trop élevés. Ils craignent d'être accidentellement ou non pris au piège des mesures réglementaires mises en place par les États-Unis et de se retrouver sans travail ou en prison.

Certains fournisseurs, banquiers, transporteurs et assureurs des acteurs commerciaux yéménites disent qu'ils espèrent pouvoir continuer. S'ils le peuvent, disent-ils, leur estimation la plus optimiste est que les coûts pourraient augmenter de 400 %. Il deviendra trop onéreux pour de nombreux importateurs de poursuivre leur activité. Et de toute manière, presque personne au Yémen ne peut se permettre d'acheter des vivres importés à ces prix.

Les États-Unis ont annoncé qu'ils octroieront des licences afin de maintenir une partie de l'aide humanitaire et des importations. Cela serait-il utile ? Tout d'abord, ces licences n'existent pas encore. Les organismes d'aide ne savent pas dans le détail comment ils pourront travailler ou quelles activités seront éligibles. Les détails ne seront apparemment pas connus avant le jour où la désignation prendra effet, le 19 janvier. Deuxièmement, les licences et les dérogations accordées aux organismes humanitaires ne régleront pas le problème. Comme je l'ai dit, ce ne sont pas les organismes humanitaires qui importent la plupart des vivres.

Ce n'est pas le seul problème que nous devons affronter. Le Conseil de sécurité m'a entendu expliquer à maintes reprises ce qui est nécessaire pour prévenir une famine au Yémen : protection des civils, accès des travailleurs humanitaires, financement des opérations d'aide, soutien de l'économie et paix.

Commençons par la protection des civils. Je condamne dans les termes les plus vigoureux l'attaque contre l'aéroport d'Aden, que vient de décrire M. Griffiths. Plus de 20 personnes sont mortes, dont trois agents humanitaires. Des dizaines de personnes ont été blessées.

Les problèmes d'accès humanitaire dans les zones contrôlées par le Gouvernement ont empiré au cours des derniers mois. Les incidents récents englobent des cambriolages dans des entrepôts, la détention de travailleurs humanitaires, la saisie d'articles de secours et des attaques contre des locaux humanitaires. Cette tendance est inquiétante. Toutefois, c'est dans le nord que l'on se heurte aux obstacles les plus graves à un accès rapide et sans entrave. Je n'ai pas de bonnes nouvelles à donner ce mois à ce sujet.

Je n'ai pas non plus de bonnes nouvelles en ce qui concerne le financement des opérations d'aide. Les crises humanitaires doivent susciter un financement ininterrompu jusqu'à ce que l'urgence soit passée. Les contributions passées aux opérations d'aide au Yémen ont sauvé des millions de vies. Elles ne sauveront cependant pas une seule vie demain ou le jour suivant. Cet argent a déjà été dépensé.

En 2020, nous avons reçu 1,7 milliard de dollars pour le plan d'intervention de l'ONU, soit environ la moitié de ce dont nous avons besoin ; ce montant était inférieur de plus de moitié à ce que nous avons reçu l'année d'avant. Comme le savent les membres du Conseil, cette baisse est en grande partie due au fait que les donateurs du Golfe ont beaucoup moins donné l'année dernière.

Les opérations humanitaires permettaient de venir en aide à 13,5 millions de personnes chaque mois. Nous fournissons actuellement une aide à un peu plus de 9 millions de personnes. Moins d'argent signifie que nous mettons fin à des programmes clefs, notamment l'aide alimentaire. M. Beasley expliquera aux membres du Conseil ce qu'il va se passer ensuite.

Le plan d'intervention pour 2021 sera publié le mois prochain. Il sera similaire au plan pour 2020, probablement autour de 3,4 milliards de dollars. Nous appelons les donateurs à se montrer généreux et à verser les fonds rapidement.

En ce qui concerne l'économie, outre ce que j'ai déjà dit, je répète que le Yémen a besoin d'injections régulières de devises étrangères pour stabiliser la sienne,

financer les importations essentielles et faire baisser les prix sur les marchés locaux. Cela a bien fonctionné par le passé, et ce pourrait être de nouveau le cas.

S'agissant d'avancer sur la voie de la paix, je n'ai rien à ajouter à ce qu'a dit M. Griffiths.

Je souhaite, pour éviter le moindre doute, résumer mon principal message aujourd'hui. Je ne remets pas en question les motifs qui ont poussé les États-Unis à invoquer la désignation d'une organisation terroriste étrangère. Je réponds à trois questions. Premièrement, quelles seront les conséquences humanitaires vraisemblables ? La réponse est une famine à grande échelle que nous n'avons pas connue depuis près de 40 ans. Deuxièmement, les licences et les dérogations accordées aux organismes d'aide permettraient-elles d'éviter ce résultat ? La réponse est non. Et donc, troisièmement, comment éviter un tel résultat ? La réponse est de renoncer à cette décision, et, bien sûr, de prendre des mesures pour remédier à tous les autres problèmes dont nous faisons part au Conseil de sécurité chaque mois.

Annexe III

Exposé de M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial

Puisque le Conseil de sécurité vient d'entendre les exposés de M. Lowcock et M. Griffiths, je ne répéterai pas ce qu'ils ont dit, mais il est de ma responsabilité de dire au Conseil que la désignation d'organisation terroriste étrangère est une catastrophe pour les civils du Yémen.

Comme M. Lowcock vient de le souligner, plus de 16 millions de personnes sont confrontées à une crise d'insécurité alimentaire en 2021, dont 5 millions sont déjà au bord de la famine. Le Programme alimentaire mondial (PAM), qui fournit une aide alimentaire sous une forme ou une autre à 13 millions de personnes actuellement, a conclu que la désignation d'organisation terroriste étrangère pousserait 80 % de la population yéménite, soit 24 millions de personnes, dans une situation d'insécurité alimentaire grave, au niveau 3, 4 ou 5 du tableau de référence de l'insécurité alimentaire aiguë du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. En quelques mois, les 5 millions de personnes qui se trouvent déjà au niveau 4 du Cadre pourraient basculer dans le gouffre de la famine. Nous sommes face à une catastrophe absolue au Yémen. Pire encore, la désignation d'organisation terroriste étrangère intervient à un moment où notre activité au Yémen manque déjà désespérément de financement.

En novembre dernier (voir S/2020/1109), j'avais déclaré au Conseil que, en 2021, le PAM aurait besoin de 2,6 milliards de dollars pour accompagner 13 millions de personnes, et notamment pour annuler le passage aux demi-rations opéré en avril 2020 pour 9 millions de personnes. J'avais mis en garde contre le fait que, pour prévenir la famine, nous aurions besoin au strict minimum de 1,9 milliard de dollars pour 2021. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu que 386 millions de dollars de contributions confirmées. Pour ne parler que des six mois qui viennent, nous avons toujours besoin de 860 millions de dollars.

La désignation d'organisation terroriste étrangère va aggraver la crise humanitaire au Yémen à un niveau inédit et terrifiant. À cause d'elle, ce sont 4 millions de personnes qui pourraient ne recevoir aucune aide alimentaire, et toute la population du Yémen pourrait être plongée dans une crise alimentaire et humanitaire sans précédent. Cela signifie une absence de nourriture, de médicaments et de carburant. Autant de produits de première nécessité qui seraient hors de portée pour des millions de personnes, ce qui aboutirait à une famine massive en 2021.

Je me dois d'avertir le Conseil que je suis préoccupé par la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires au Yémen. Peut-on imaginer ce que 24 millions d'affamés seront prêts à faire s'ils voient des camions transporter de la nourriture vers d'autres régions ? La désignation d'organisation terroriste étrangère pourrait être la goutte d'eau qui fera déborder le vase pour le peuple yéménite. En outre, à cause d'elle, la communauté humanitaire aura plus de difficultés encore à soulager ses souffrances.

Quelle que soit la décision prise, il est impératif que nous, communauté humanitaire, puissions mener à bien notre action salvatrice sans craindre de sanctions ou de réprimandes. Je pense que la désignation d'organisation terroriste étrangère doit être repensée et réévaluée, et qu'il faut revenir sur cette décision. C'est la seule manière d'éviter la famine catastrophique qui menace désormais de submerger le Yémen.

Annexe IV**Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois et anglais]

Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et le Directeur exécutif Beasley de leurs exposés. Je salue également la participation à la réunion d'aujourd'hui de M. Ahmed Awad Ahmed Binmubarak, Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Yémen.

Le Yémen est actuellement confronté à de multiples défis, dont un conflit violent, une crise économique, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et l'insécurité alimentaire. Il est profondément embourbé dans une catastrophe humanitaire de grande envergure. La situation tumultueuse du Yémen et la détresse de sa population sont véritablement désolantes. Toutes les parties yéménites et la communauté internationale doivent prendre des mesures sans tarder.

Premièrement, il est impératif de parvenir à un cessez-le-feu et de mettre fin à la violence dès que possible. De violents affrontements se poursuivent dans le nord du Yémen. La situation empire à Hodeïda, ainsi que dans d'autres endroits. L'Arabie saoudite continue de subir des attaques sporadiques de missiles et de drones. Cela préoccupe profondément la Chine. Nous avons vu à maintes reprises qu'il n'y a pas de solution militaire à ce problème et que l'emploi de la force ne pourra mener qu'au désastre. Nous appelons toutes les parties au conflit à répondre à l'appel au cessez-le-feu du Secrétaire général António Guterres et de l'Envoyé spécial Griffiths, et à mettre immédiatement fin aux hostilités, afin de créer les conditions qui permettront de faire progresser le processus politique. La Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda doit continuer de s'acquitter de son mandat de surveillance du cessez-le-feu pour veiller au bon fonctionnement du port de Hodeïda.

La Chine condamne avec force l'attaque menée le 30 décembre contre l'aéroport international d'Aden, et pleure les vies perdues. La Chine rejette sans ambages toutes les attaques contre les civils et les installations civiles. Nous appelons toutes les parties en présence au Yémen à faire passer en priorité les intérêts du pays et de son peuple et à s'abstenir de toute action susceptible d'aggraver les tensions.

Deuxièmement, le processus politique doit être accéléré. Le mois dernier, le nouveau Gouvernement yéménite a prêté serment, ce qui représente un progrès essentiel dans la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, ainsi qu'un pas important vers la stabilisation de la situation au Yémen, l'amélioration des institutions de l'État et le renforcement de la coopération politique entre les parties. La Chine se félicite de ce résultat et apprécie à leur juste mesure l'attitude responsable dont ont fait preuve les parties en présence au Yémen, ainsi que la contribution de certains pays de la région, comme l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis.

Un processus politique global et inclusif, sous l'égide de l'ONU, est le seul moyen de mettre fin au conflit au Yémen. Nous encourageons toutes les parties yéménites à entretenir un dialogue ouvert, à renforcer la confiance mutuelle et à appuyer l'Envoyé spécial Griffiths et les pays de la région tandis qu'ils s'emploient à faire usage de leurs bons offices pour inciter les parties à surmonter leurs divergences et à forger un consensus, dans l'optique de relancer rapidement le processus de règlement politique global et de rétablir la paix, la stabilité et l'ordre au Yémen. Tout au long de ce processus, la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être pleinement préservées et respectées.

La Chine prend bonne note de la décision prise par certains pays à l'encontre des houthistes. Nous sommes d'accord avec les évaluations et les commentaires faits par le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint Lowcock et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. Beasley, ainsi que par de nombreux pays, et nous sommes gravement préoccupés par l'incidence politique et humanitaire que pourrait avoir cette décision. Je tiens à souligner que la question yéménite doit être réglée dans le cadre de négociations de paix menées sous l'égide de l'ONU. C'est là le principal objectif, et la communauté internationale doit jouer un rôle constructif dans ce sens.

Troisièmement, ensemble, nous devons sauver des vies. Le peuple yéménite est la première victime de cette crise. Les exposés que nous venons d'entendre ont illustré la gravité de la situation économique et humanitaire au Yémen. Les pénuries de pétrole, la dépréciation de la monnaie et la propagation de la pandémie de COVID-19 menacent tous les aspects de la vie des Yéménites. Les conclusions les plus récentes du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire concernant le Yémen, publiées le mois dernier, ont une nouvelle fois sonné l'alarme de la famine. Nous devons aider à sauver des vies. Il n'y a pas de temps à perdre.

La communauté internationale – en particulier les pays donateurs – doit augmenter l'assistance financière et l'aide en nature apportée au Yémen afin d'éviter une nouvelle aggravation de la crise humanitaire sur le terrain, et elle doit s'employer par tous les moyens à empêcher la famine de s'étendre. Les organismes des Nations Unies doivent mener des opérations humanitaires de manière efficace et effective, renforcer leur coordination avec les pays de la région et les organisations régionales et œuvrer de concert pour aider le peuple yéménite à surmonter les difficultés auxquelles il se heurte. Toutes les parties au conflit doivent permettre un accès sûr et sans entrave à l'aide humanitaire, et veiller à ce que les fournitures humanitaires soient acheminées aux personnes dans le besoin et à ce que les groupes vulnérables, tels que les femmes et les enfants, soient véritablement protégés. Le problème du pétrolier *FSO SAFER* doit également être réglé le plus rapidement possible.

Depuis des années, la Chine fournit au Yémen une importante aide alimentaire qui est acheminée dans la plupart des provinces du pays. La Chine, qui a récemment signé un accord bilatéral de coopération économique et technique avec le Yémen, va, par des voies bilatérales, apporter une aide de 100 millions de yuans. Nous entendons continuer de fournir du riz, des fournitures médicales et d'autres formes d'aide humanitaire au Gouvernement et au peuple yéménites, afin de soulager les souffrances de la population.

Quatrièmement, nous devons renforcer la coopération régionale en matière de sécurité. Le règlement de la question yéménite est tributaire d'un contexte sécuritaire régional propice. Nous avons observé récemment le revirement des relations entre certains pays du Conseil de coopération du Golfe, ce qui a insufflé un nouvel élan à une détente de la situation dans la région du Golfe. La Chine s'en félicite. Les pays du Golfe doivent non seulement être les bénéficiaires de la paix et de la sécurité régionales, mais aussi en être des promoteurs actifs et, de fait, jouer un rôle de premier plan à cet égard. Nous appelons la communauté internationale et les pays du Golfe à œuvrer ensemble à l'ouverture d'un processus de dialogue ouvert à tous, en mettant en place une enceinte multilatérale de dialogue dans la région du Golfe, dans le but de forger le consensus sur les questions relatives à la sécurité régionale, de renforcer la confiance mutuelle, de surmonter les divergences et les frictions et de maintenir la paix et la stabilité dans la région du Golfe.

Annexe V**Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, David Beasley. Je salue également la présence du Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Yémen, M. Binmubarak.

Il est attristant et frustrant de voir que, malgré l'aggravation de la situation humanitaire et tous les efforts de paix, les hostilités au Yémen se poursuivent, causant de plus en plus de victimes civiles.

Nous condamnons fermement l'odieux attentat perpétré le 30 décembre à l'aéroport international d'Aden, qui a eu lieu juste après l'atterrissage d'un avion transportant les membres du nouveau Gouvernement. Selon des évaluations crédibles, l'attaque, au cours de laquelle 27 personnes ont été tuées, dont trois membres du personnel du Comité international de la Croix-Rouge, a probablement été menée par les houthistes. Il s'agit d'un autre événement tragique pour le peuple yéménite et d'une nouvelle attaque délibérée et aveugle contre les infrastructures civiles, ce qui constitue clairement une grave violation du droit international humanitaire.

Malheureusement, d'autres attaques à Hodeïda et à Taëz ont également fait de nombreuses victimes civiles. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à protéger les civils, en particulier les femmes et les enfants.

Sur une note plus positive, nous nous félicitons de la formation récente du nouveau Gouvernement yéménite, qui constitue une étape essentielle dans la mise en œuvre de l'Accord de Riyad. Quels que soient les défis auxquels le Gouvernement doit actuellement faire face, nous espérons que cette mesure contribuera à une solution politique globale au Yémen, avec la participation pleine, égale et véritable des femmes. À cet égard, nous rappelons à toutes les parties qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit et nous les invitons à se mettre d'accord sans délai sur la déclaration commune.

En ce qui concerne la situation humanitaire au Yémen, nous sommes très préoccupés par l'insécurité alimentaire croissante dans ce pays – on estime à près de 50 000 le nombre de personnes qui seront confrontées à la famine d'ici juillet. Cette situation exige un accès humanitaire immédiat et sans entrave, un renforcement de l'aide humanitaire et la garantie de l'importation de carburant et d'articles commerciaux.

Nous sommes préoccupés par les conséquences possibles de la désignation par les États-Unis d'Ansar Allah comme organisation terroriste étrangère, notamment en ce qui concerne la situation économique et l'acheminement de l'aide humanitaire. Cela pourrait également compliquer les efforts de l'ONU visant à négocier une solution politique.

Pour terminer, nous soulignons l'obligation qui incombe à toutes les parties de prévenir les violations du droit international des droits de l'homme et de veiller à ce que les responsables de toutes les violations et de tous les abus répondent de leurs actes. Nous réaffirmons également notre plein appui à la recommandation faite au Conseil de sécurité par le Groupe d'éminents experts internationaux et régionaux sur le Yémen s'agissant d'intégrer plus complètement dans son programme les dimensions du conflit yéménite liées aux droits de l'homme.

Annexe VI

Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français et anglais]

Je tiens à remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, David Beasley, pour leurs exposés.

Nous sommes très préoccupés par l'aggravation de la situation au Yémen, déjà catastrophique. Le processus politique et la réponse humanitaire, indispensables, sont menacés.

La France condamne dans les termes les plus forts l'attaque du 30 décembre à Aden contre le nouveau Gouvernement yéménite à qui nous exprimons tout notre soutien, et qui a causé la mort de plus de 20 civils, dont trois travailleurs humanitaires. C'est intolérable. La protection des civils, y compris du personnel humanitaire, est une priorité absolue. Nous soutenons le travail indépendant du Groupe d'experts pour identifier les responsables. Ils devront être sanctionnés et jugés.

Je salue la formation du nouveau Gouvernement yéménite, et aussi la présence parmi nous aujourd'hui du Ministre des affaires étrangères yéménite. Ce gouvernement devra travailler à l'élaboration d'une solution politique inclusive à la crise. Il aura la lourde responsabilité d'œuvrer pour le peuple yéménite, en mettant fin à la captation et aux détournements des fonds publics et de l'aide humanitaire.

Nous appelons donc toutes les parties, en particulier les houthistes, à renoncer à l'escalade, à sortir de la logique militaire et à s'engager de bonne foi dans des discussions directes sous l'égide de l'Envoyé spécial Martin Griffiths, qui a notre plein et entier soutien. Au sein du Conseil et au-delà, pour tous les acteurs internationaux impliqués, tout doit être fait pour parvenir à un accord de cessez-le-feu et à une issue négociée. La France est mobilisée pour soutenir ces efforts.

La situation humanitaire ne cesse de se détériorer, comme l'ont décrit, avec justesse, Mark Lowcock et David Beasley. La famine devient chaque jour une réalité plus implacable encore pour de nombreux Yéménites. Dans ce contexte, les parties doivent garantir l'acheminement de l'aide humanitaire à l'ensemble des personnes dans le besoin et respecter leurs obligations au titre du droit international humanitaire. À cet égard, nous sommes extrêmement préoccupés par les graves conséquences humanitaires que pourraient entraîner les récentes décisions américaines.

Enfin, il est indispensable de permettre à la mission d'inspection mandatée par l'ONU d'accéder immédiatement au pétrolier *FSO SAFER*. Il est urgent d'agir si nous voulons encore éviter une catastrophe.

La France restera pleinement mobilisée et engagée en faveur de la paix au Yémen et d'une désescalade à l'échelle régionale.

Annexe VII

Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord saluer la présence de M. Ahmed Awad Ahmed Binmubarak, Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Yémen, à cette réunion. Je remercie également de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Mark Lowcock, et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, David Beasley.

Je m'associe à mes collègues pour transmettre mes sincères condoléances au Gouvernement et au peuple yéménites ainsi qu'aux familles des personnes tuées au cours de l'attaque de l'aéroport international d'Aden. Je souhaite également un prompt rétablissement à celles et ceux qui ont été gravement blessés dans cet attentat odieux.

L'Inde condamne fermement cette attaque qu'elle considère comme une tentative délibérée de saper les efforts de paix en cours au Yémen. La prise pour cible de l'aéroport civil et le meurtre de civils innocents est inacceptable et ne saurait être justifiée pour quelque raison que ce soit. Les auteurs de cet acte ignoble doivent en répondre, et j'exhorte la communauté internationale à appuyer le Gouvernement yéménite dans les efforts qu'il déploie à cette fin.

Des attaques de missiles similaires à l'intérieur du Yémen et contre le territoire saoudien se sont poursuivies sans relâche en 2020. Une application stricte de l'embargo sur les armes, comme le prévoit la résolution 2216 (2015), et son contrôle effectif sont nécessaires pour créer les conditions d'une élimination complète de ces menaces à l'avenir.

Nous sommes également attristés par la mort tragique de membres du personnel du Comité international de la Croix-Rouge dans l'attaque de l'aéroport. Ces actes récurrents mettent en évidence les problèmes de sûreté et de sécurité auxquels sont confrontés les travailleurs humanitaires au Yémen. L'Inde salue les vaillants efforts de tous les travailleurs humanitaires pour assurer la livraison de l'aide humanitaire aux Yéménites dans le besoin, malgré les défis redoutables auxquels ils sont confrontés.

Toutefois, cet acte aveugle ne doit pas occulter les progrès importants réalisés dans la quête de la paix au Yémen, à savoir la formation du nouveau Gouvernement et le redéploiement des forces de sécurité dans le sud du Yémen, comme prévu par l'Accord de Riyad.

L'Inde se félicite de ces mesures positives, qui ont suscité une vague d'espoir. Nous apprécions à sa juste valeur le rôle joué par l'Arabie saoudite et d'autres pays pour faciliter ces avancées. Nous saluons également la détermination du nouveau Gouvernement à poursuivre ses efforts pour parvenir à la paix et à la stabilité au Yémen, malgré les récentes attaques.

En 2020, les menaces émanant du Yémen auxquelles s'exposent les navires commerciaux dans la mer Rouge et le golfe d'Aden ont également augmenté. L'Inde est profondément préoccupée par cette tendance, qui menace non seulement le passage en toute sécurité des navires commerciaux, mais également la sécurité maritime dans la région. Ce problème mérite l'attention immédiate du Conseil de sécurité et nécessite d'intensifier les délibérations.

Nous restons également préoccupés par la hausse du nombre d'incidents violents à Hodeïda et Taëz, qui ont fait des victimes civiles, notamment des femmes et des enfants. Ces attaques constituent des violations flagrantes du cessez-le-feu instauré en application des dispositions de l'Accord de Stockholm, et j'exhorte toutes les parties

à honorer leurs engagements en vertu de l'Accord. La préservation et la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm sont encore plus importantes aujourd'hui que l'on craint une famine généralisée au Yémen en 2021. Il est extrêmement important que le port de Hodeïda et les autres ports de la mer Rouge restent opérationnels pour faciliter l'acheminement de fournitures humanitaires au Yémen.

Dans son exposé, le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, a parlé du calvaire des millions de Yéménites confrontés à une insécurité alimentaire grave et des enfants yéménites qui souffrent de malnutrition aiguë. Je ne saurais trop insister sur la nécessité d'ériger en priorité l'aide humanitaire pour le peuple yéménite. L'Inde, qui a fourni une aide alimentaire et médicale s'élevant à 5 millions de dollars par le passé, continuera de venir en aide au peuple yéménite.

La relation entre l'Inde et le Yémen remonte à plusieurs siècles, et sa pierre angulaire, ce sont les liens tissés entre les personnes. Les deux pays sont reliés par l'océan Indien, ce qui contribue au flux de personnes entre les deux nations. Par le passé, des combattants de la liberté indiens se sont rendus à Aden pour aider le Yémen dans sa lutte pour l'indépendance ; aujourd'hui des étudiants yéménites viennent faire leurs études en Inde. Près de 300 000 Indiens d'origine yéménite vivent en Inde, et 200 000 membres de la diaspora indienne vivent au Yémen. Un grand nombre d'Indiens travaillaient au Yémen jusqu'en 2015, lorsque nous avons été forcés de les évacuer. Ce lien étroit avec le Yémen rend l'instabilité, la violence et la souffrance au Yémen douloureuses pour l'Inde et tous les Indiens.

Si nous tenons réellement à trouver une solution à long terme aux problèmes du Yémen, le Conseil doit œuvrer d'urgence à un règlement politique durable et global du conflit. Je réitère le ferme attachement de l'Inde à un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites en vue de parvenir à un règlement inclusif et pacifiquement négocié du conflit. Nous exhortons toutes les parties yéménites à œuvrer à un tel règlement.

Nous prenons note des efforts que déploie l'Envoyé spécial, M. Griffiths, pour instaurer des pourparlers directs entre le Gouvernement yéménite et Ansar Allah afin de finaliser la déclaration conjointe. Nous estimons que la création d'un environnement propice à ces pourparlers est également essentielle. La cessation de la violence et d'autres mesures de confiance, notamment les échanges de prisonniers, contribueront à créer cet environnement. Nous encourageons toutes les parties à envisager ces mesures.

Avant de conclure, je tiens également à saluer la réconciliation et le rapprochement entre les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ainsi que la signature de la déclaration d'Oula durant le récent sommet du CCG en Arabie saoudite. L'Inde reconnaît le rôle clef que peut jouer un CCG unifié dans la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité au Yémen. Nous nous réjouissons par ailleurs de renforcer le dialogue institutionnel et le partenariat entre l'Inde et le CCG au cours des prochains mois.

Annexe VIII

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens en premier lieu à remercier chacun des trois intervenants qui ont pris la parole ce matin pour les messages saisissants et réellement puissants qu'ils nous ont communiqués. Je tiens également à les remercier du courage et de la conviction dont ils font preuve, et je pense qu'aucun d'entre nous aujourd'hui ne peut avoir le moindre doute quant au fait que nous devons tout simplement nous montrer à la hauteur de nos responsabilités en tant que Conseil de sécurité alors que nous examinons la situation au Yémen. En particulier, je tiens à remercier le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, M. Beasley, pour le travail extraordinaire qu'accomplit son personnel humanitaire sur le terrain. Mais je tiens également à lui dire que j'ai été profondément marquée par ce qu'il a dit aujourd'hui concernant la sécurité de son personnel, et je tiens à lui assurer que l'Irlande appuie ses travaux au Yémen et s'en préoccupe.

Je tiens également à saluer la présence aujourd'hui du nouveau Ministre des affaires étrangères, M. Binmubarak. Je lui souhaite la bienvenue au Conseil. Nous le félicitons, ainsi que ses collègues, de sa nomination. Je sais qu'il s'adressera à nous dans le courant de la présente réunion. Il a des responsabilités extrêmement importantes, malheureusement durant une période très difficile et sombre, mais l'Irlande ne manquera pas de collaborer avec lui pour être un partenaire constructif et redonner espoir au peuple yéménite.

Il est profondément regrettable que la première réunion du Conseil de sécurité sur le Yémen en 2021 se déroule avec pour toile de fond l'attaque odieuse et aveugle commise à l'aéroport international d'Aden en décembre. Il n'y a pas d'autre façon de la décrire : c'était un acte de violence inacceptable contre des cibles civiles. Cela constitue également une attaque directe contre le Gouvernement yéménite, qui est représenté à la présente réunion. Mais cela représente également, à mon sens, un affront fait aux efforts que déploie l'ONU pour appuyer un processus de paix sans exclusive. Nous appuyons les appels à l'ouverture d'une enquête indépendante sur cette attaque, et nous attendons avec intérêt de voir comment elle évoluera.

Nous présentons nos sincères condoléances au peuple yéménite et aux personnes qui ont perdu des proches. Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous les blessés. Parmi les personnes qui ont tragiquement perdu la vie, je sais qu'il se trouvait plusieurs membres du Comité international de la Croix-Rouge. Leur mort nous rappelle le courage et l'engagement extraordinaire dont tous les travailleurs humanitaires font preuve quotidiennement dans les zones de conflit. La Vice-Ministre Yasmin al-Awadhi, une des rares femmes membres du nouveau Gouvernement, faisait malheureusement partie des victimes. Nous déplorons profondément toutes les pertes en vies humaines.

L'attaque d'Aden nous rappelle avec une terrible brutalité qu'il est urgent de trouver une solution politique au conflit au Yémen. Nous savons, et nous l'avons souligné à maintes reprises, qu'il n'existe pas de solution militaire – et aujourd'hui encore, nous appelons tous les acteurs yéménites à se rasseoir à la table des négociations et à démontrer un attachement véritable et sincère au compromis et au dialogue.

Nous saluons les progrès accomplis récemment dans la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, notamment la formation du nouveau Gouvernement sur la base du partage du pouvoir, et nous appelons toutes les parties au conflit à saisir cette occasion pour œuvrer à un règlement global du conflit.

Nous appuyons pleinement les efforts de M. Griffiths, et nous appelons toutes les parties au conflit à s'associer d'urgence et sérieusement à ses efforts, notamment en déclarant un cessez-le-feu national immédiat. Lui-même a utilisé le terme « laborieux », et aussi frustrant que cela puisse être, nous savons qu'il s'agit du seul moyen d'aller de l'avant.

Je tiens également à souligner aujourd'hui que nous sommes attachés au respect de toutes les obligations en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

Je tiens à souligner que nous décelons aujourd'hui une voie à suivre qui, selon nous, doit être inclusive pour être couronnée de succès. Une discussion véritablement inclusive sur les paramètres de la paix au Yémen doit tout simplement tenir compte des voix des femmes et des jeunes, à toutes les étapes du processus. Les faits nous prouvent encore et encore que veiller à l'autonomisation des femmes et à leur participation pleine, égale et effective à la prise de décision est indispensable au règlement des conflits, mais aussi à la création d'une paix viable et durable. L'absence de femmes dans le nouveau Gouvernement nous a déçus, et nous espérons que la question importante de l'inclusion des femmes dans les principaux organes politiques sera abordée dans un avenir très proche. En tant que Coprésidente, aux côtés de nos collègues mexicains, des travaux du Conseil sur les femmes et la paix et la sécurité, l'Irlande entend assurer le suivi de cette question et rester en contact avec le Gouvernement yéménite. Nous espérons constater des progrès.

Une autre ombre terrible, horrifiante, plane sur le Yémen en ce début d'année : celle de la famine. Des années de conflit ont abouti à ce qui est aujourd'hui la plus grave crise humanitaire au monde. M. Lowcock n'aurait pas pu être plus clair avec nous aujourd'hui en nous rappelant une nouvelle fois que non seulement plus de la moitié de la population sera confrontée à une insécurité alimentaire critique, voire pire, d'ici à la mi-2021, mais qu'il s'agit d'une crise qui s'aggrave et s'accélère sous nos yeux. Face à une telle catastrophe, le Conseil doit tout simplement être déterminé à ne ménager aucun effort pour assurer la protection et l'aide humanitaire des plus vulnérables, notamment tous les déplacés et les groupes marginalisés au Yémen.

Nous pensons également que nous devons tout faire pour donner aux importants travailleurs humanitaires, évoqués tout à l'heure par les intervenants, la capacité d'apporter une aide à ceux qui en ont besoin. Pour dire les choses simplement, des vies en dépendent. Nous avons tous, au Conseil, la responsabilité commune d'apporter notre aide dans ce sens.

Nous sommes profondément préoccupés par ce qu'implique la décision des États-Unis de qualifier les houthistes d'organisation terroriste étrangère. Nous partageons les préoccupations exprimées par les autres membres ce matin, ainsi que par de nombreux autres acteurs humanitaires de premier plan, dont Martin Griffiths, David Beasley et Mark Lowcock aujourd'hui. Les potentielles conséquences humanitaires d'une telle désignation sont graves, tout comme son incidence sur les perspectives de progression du volet politique au Yémen. Nous pensons qu'il incombe aux États-Unis de veiller à ce que toutes les mesures possibles soient prises sans délai pour minimiser les répercussions de cette désignation sur le peuple yéménite.

En outre, l'Irlande s'alarme de plus en plus de la situation concernant le pétrolier *FSO SAFER*. Il est l'exemple même d'une bombe à retardement, qui menace d'avoir des conséquences environnementales catastrophiques pour le Yémen et, en définitive, pour la région. Si nous nous félicitons des quelques progrès accomplis, nous appelons toutes les parties à se mobiliser, dans un esprit constructif, pour que les équipes des Nations Unies puissent accéder au pétrolier dans un avenir très proche.

Pour terminer, cette catastrophe humanitaire honteuse au Yémen dure depuis bien trop longtemps et menace de s'aggraver, comme nous venons de l'entendre aujourd'hui. Nous appelons toutes les parties à faire d'urgence tout ce qui est en leur pouvoir pour mettre fin à ce conflit et donner de l'espoir au peuple yéménite. Assurément, le Conseil en a suffisamment entendu aujourd'hui pour être convaincu de cette urgence. Franchement, le peuple yéménite a déjà bien assez souffert.

Annexe IX

Déclaration de M. Martin Kimani, Représentant permanent du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je félicite le Gouvernement et le peuple tunisiens à l'occasion du dixième anniversaire de la révolution tunisienne. Ma délégation salue la participation à la présente visioconférence de S. E. M. Ahmed Awad Ahmed Binmubarak, Ministre des affaires étrangères du Yémen, et remercie M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et M. David Beasley de leurs exposés éclairants.

Le Kenya condamne avec force l'attaque contre l'aéroport international civil d'Aden, que nous considérons comme un acte fondamentalement terroriste, et il condamne le recours au terrorisme pour promouvoir une position politique quelconque. Le Conseil de sécurité et tous les États responsables, dans la région et dans le monde, doivent faire en sorte que les auteurs de cette attaque répondent de leurs actes. Nous exprimons nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la République du Yémen pour les vies perdues du fait de cette ignoble attaque.

Le Kenya salue la détermination du Gouvernement à continuer de travailler pour le peuple yéménite en dépit des graves menaces qui ne cessent de peser sur lui et son personnel. Nous accueillons avec satisfaction les informations selon lesquelles un nouveau gouvernement a été formé, avec la participation de membres du Conseil de transition du Sud, et les troupes ont quitté la province d'Abiyan et la ville d'Aden. Ces faits nouveaux illustrent la détermination des deux parties à respecter l'Accord de Riyad et sont un pas important dans la bonne direction. Je présente tous mes vœux de succès au nouveau Cabinet.

Tout en reconnaissant que ce sont là des étapes importantes pour instaurer une sécurité propre à être au fondement d'une paix durable, nous exhortons toutes les parties à rester concentrées sur la signature de la déclaration conjointe concernant un cessez-le-feu national, une priorité majeure qui doit être concrétisée en 2021.

Le Kenya assure l'Envoyé spécial de son plein appui dans le processus de médiation et dans la réalisation d'un processus de paix dirigé et pris en main par les Yéménites. Nous remercions M. Griffiths de son exposé et prenons note de sa disposition à traiter avec toutes les parties susceptibles d'apporter paix et réconciliation au Yémen. Toutefois, nous l'incitons à faire preuve de prudence s'agissant des choix auxquels préside cette disposition.

Certes, nous sommes conscients que le rétablissement de la paix nécessite que les combattants parviennent à un règlement, mais nous pensons également que la communauté internationale ne souhaite pas que les processus de paix récompensent le terrorisme en accordant implicitement aux auteurs de tels actes une reconnaissance politique et une légitimité. Il faut trouver un équilibre sans équivoque, si nous voulons que la paix durable prévale au Yémen et qu'elle soit un tremplin vers la stabilité régionale accrue que recherche le Conseil. Nous espérons que le processus, en plus de réussir la médiation entre les parties, permettra de démanteler les institutions et réseaux qui facilitent la radicalisation et le recrutement pour le terrorisme au Yémen.

Nous exhortons le Conseil à prendre note du rôle des acteurs extérieurs, en particulier des États qui ont de sérieux intérêts de sécurité dans la région, et à être prêt à prendre des mesures qui leur permettront de faire bénéficier le Yémen des avantages d'un processus de paix dirigé et pris en main par les Yéménites.

Malgré les progrès encourageants sur le plan politique, la situation humanitaire continue malheureusement de se détériorer. Nous apprécions la franchise de

M. Beasley dans son exposé sur les difficultés d'acheminement de l'aide humanitaire, qui s'applique non seulement pour le Yémen mais aussi face à l'expansion des besoins dans différentes zones de conflit. De fait, l'ampleur de la crise en est aggravée, et le désespoir ressenti peut compliquer et contrecarrer l'obligation qu'a le Conseil de remédier aux menaces contre la paix et la sécurité.

Nous exhortons les donateurs actuels à augmenter leurs contributions et nous abondons dans le sens de M. Beasley lorsqu'il appelle les pays de la région qui en ont les moyens financiers à faire plus encore pour aider le peuple yéménite à surmonter cette crise.

Pour terminer, je réaffirme l'attachement du Kenya à la paix et à la sécurité du Yémen, ainsi qu'à tous les efforts déployés pour apaiser les souffrances de son peuple.

Annexe X**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Nous nous félicitons de la présence du Ministre des affaires étrangères du Yémen, de l'Envoyé spécial Martin Griffiths, du Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, David Beasley, ainsi que des exposés très utiles qu'ils nous ont présentés.

Je voudrais tout d'abord réitérer notre plein appui à l'Envoyé spécial dans ses efforts visant à trouver une solution politique à la situation au Yémen et saluer l'action menée par les acteurs humanitaires pour atténuer les souffrances humaines face à la crise humanitaire la plus grave à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui.

C'est pourquoi nous reprenons de nouveau à notre compte l'appel du Secrétaire général à un cessez-le-feu mondial, qui est essentiel pour mieux lutter contre la pandémie, qui aggrave la situation tragique au Yémen. Le Mexique condamne avec la plus grande fermeté les attentats perpétrés le 30 décembre à l'aéroport d'Aden et le 1^{er} janvier dans la ville de Hodeïda. Nous adressons nos condoléances au peuple yéménite et aux familles des victimes, et nous déplorons tout particulièrement le décès de trois travailleurs du Comité international de la Croix-Rouge.

Le Mexique est profondément préoccupé par l'augmentation de la violence au Yémen le mois dernier. Nous lançons un appel pressant aux milices houthistes et à tous les groupes militaires au Yémen pour qu'ils déposent les armes et s'abstiennent de tout acte incitant à la violence contre la population civile. La violence ne fait qu'engendrer plus de violence. Par conséquent, nous appelons les parties à engager le dialogue et à participer activement au processus politique facilité par l'ONU.

Nous saluons les efforts qui ont abouti à la formation d'un nouveau Gouvernement au Yémen, qui a prêté serment récemment, et qui comprend des représentants du Conseil de transition du Sud, dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Riyad. Nous regrettons toutefois que le Cabinet ne comprenne aucune femme et nous soulignons l'importance de promouvoir la participation effective des femmes au Gouvernement et à toutes les autres dimensions de la vie politique, économique et sociale du pays.

Le Mexique suit de près et avec beaucoup d'inquiétude la situation humanitaire au Yémen, qui touche plus de 80 % de sa population. Comme nous l'avons entendu, le risque de famine semble imminent. Un nombre sans précédent de membres de la population sont touchés par l'insécurité alimentaire. Plus de 24 millions de personnes dépendent strictement de l'aide humanitaire qu'elles reçoivent. Si cette tendance se poursuit, comme nous l'avons entendu, 5 millions de personnes seront touchées par la phase la plus grave de l'insécurité alimentaire dans les mois à venir. Cela s'ajoute à la présence de maladies telles que le choléra, la malaria et la rougeole, entre autres.

Les conséquences du conflit sur l'éducation sont également une source de vives préoccupations pour mon pays. Les attaques contre les infrastructures scolaires constituent une violation du droit international humanitaire, et elles ont des effets dévastateurs pour l'éducation de milliers de filles et de garçons. De plus, cette situation expose davantage les mineurs au risque de violences sexuelles ou de recrutement par des groupes armés. Le Mexique exhorte le Gouvernement yéménite à coopérer avec l'UNICEF et avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés afin de rétablir et de remettre en

place les services éducatifs avec la rapidité que mérite cette question et en tenant compte de la priorité que représente le droit à l'éducation.

Tout en saluant les efforts déployés par les organisations humanitaires et les organismes des Nations Unies, nous sommes conscients que l'aide humanitaire doit s'accompagner d'une cessation des hostilités, d'une stabilité politique et de mesures visant à promouvoir la reprise économique. Dans ce contexte, nous sommes très préoccupés par les conséquences que la récente désignation de l'une des parties au conflit comme organisation terroriste aura sur l'action humanitaire, qui est indispensable. Cette désignation aura des conséquences sur le financement des organisations humanitaires et sur leur capacité à fournir une assistance médicale, ce qui va à l'encontre des obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de préserver l'espace pour l'action humanitaire face à des crises comme celle-ci.

Enfin, nous voudrions exprimer notre inquiétude face aux retards persistants dans l'inspection du pétrolier *FSO SAFER*. Il est urgent de faciliter le déploiement de l'équipe des Nations Unies afin d'éviter une éventuelle catastrophe écologique, qui compliquerait davantage la situation humanitaire critique au Yémen et dans toute la région.

Annexe XI**Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je voudrais remercier M. Martin Griffiths M. Mark Lowcock et le général Guha pour leurs exposés sur la situation qui prévaut au Yémen. Mes remerciements vont également à M. David Beasley pour sa brillante présentation.

D'un exposé à l'autre, nous avons écouté les responsables des Nations Unies et des agences humanitaires décrire une situation de plus en plus intenable au Yémen, surtout pour les populations civiles qui, depuis 10 ans, sont en train de subir les affres de la guerre et son lot de désolation. Et à chaque fois que nous nous réjouissons d'une petite lueur d'espoir, ces espoirs sont vite contrariés. Si la libération des milliers de prisonniers et, tout récemment, la formation du Gouvernement de consensus, dirigé par le Premier Ministre Maeen Abdulmalek Saeed, constituent une réelle avancée, les attaques du 30 décembre dernier sur l'aéroport d'Aden et autour du palais présidentiel sont, quant à elles, très regrettables.

C'est pourquoi nous invitons le nouveau Gouvernement du Yémen à œuvrer en priorité au rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le pays. Nous appelons toutes les parties à œuvrer ensemble pour le retour de la paix au Yémen et pour le bien de tout son peuple. À cet égard, mon pays invite les acteurs régionaux et les membres du Conseil ayant une influence sur les parties au conflit à œuvrer davantage au rapprochement des parties ainsi qu'à les accompagner vers le processus de négociation.

Dans ce sens, ma délégation voudrait saluer les efforts de médiation du Royaume d'Arabie saoudite, qui ont contribué à la formation du Gouvernement d'union au Yémen.

Tout doit être fait pour aboutir à une désescalade de la situation et pour donner une chance réelle aux négociations articulées autour des propositions de l'Envoyé spécial, M. Griffiths.

À ce stade de mon propos, je voudrais, à la suite des agences des Nations Unies sur le terrain, attirer l'attention du Conseil sur les conséquences que pourrait avoir la récente désignation des houthistes comme une organisation terroriste étrangère. Cette mesure pourrait en effet impacter négativement la délivrance de l'aide humanitaire dans certaines régions du pays et freiner, conséquemment, le processus politique.

Il est urgent de faire face à la situation humanitaire déjà difficile, que viennent complexifier la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le déficit de financement des programmes d'assistance, la poursuite des campagnes militaires meurtrières, ainsi que l'insécurité alimentaire. Les chiffres récents publiés par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF indiquent l'apparition de plusieurs poches de famine et de situations d'insécurité alimentaire aiguë dans le pays, qui menacent plusieurs millions de Yéménites, dont des femmes et des enfants, durant l'année en cours. C'est pourquoi nous lançons un appel pressant aux donateurs pour qu'ils fassent preuve de plus de générosité à l'endroit de la population yéménite tant éprouvée. Nous invitons en particulier les pays ayant annoncé des contributions lors de la conférence des donateurs pour le Yémen, notamment ceux de la région, à honorer leurs engagements afin d'assurer le financement des programmes d'assistance dont dépendent, aujourd'hui, plusieurs milliers de yéménites.

Je voudrais, pour conclure, réaffirmer le ferme soutien du Niger à l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, ainsi qu'aux responsables des organismes des Nations Unies pour leur engagement inlassable à rétablir le dialogue entre les parties yéménites, de façon à jeter les bases d'une sortie de crise, qui n'a que trop duré, et qui passe nécessairement par la remise en route d'un véritable processus politique inclusif, porté par les Yéménites eux-mêmes.

Annexe XII

Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentante permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et le Directeur exécutif Beasley de leurs remarques liminaires. La Norvège partage l'opinion du Conseil de sécurité sur la situation au Yémen après six ans de conflit. Le recours à la force militaire n'a conduit qu'à la souffrance humaine et à la destruction d'un pays déjà fragile.

Le Yémen connaît la pire crise humanitaire au monde. Des conditions proches de la famine sont revenues dans certaines zones au Yémen pour la première fois en deux ans. Maintenant, peut-être plus que jamais, il est crucial que les parties au conflit acceptent de se rencontrer dans le cadre de consultations directes, sous l'égide de l'Envoyé spécial Griffiths, afin de surmonter les divergences concernant la déclaration commune, et de convenir d'un cessez-le-feu national, de mesures humanitaires et économiques, et de la reprise des consultations politiques.

La mise en place d'un gouvernement d'union nationale à Aden et les mesures prises pour mettre en œuvre l'Accord de Riyad sont les bienvenues. Nous apprécions les efforts déployés par toutes les parties à cet égard, en particulier par l'Arabie saoudite. Il importe désormais d'assurer la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord ainsi qu'un engagement en faveur de la stabilité dans le sud.

Je me fais l'écho des commentaires faits par les intervenants et collègues, et je condamne fermement les attaques du 30 décembre contre l'aéroport d'Aden et le palais présidentiel, qui ont fait plusieurs morts ou blessés parmi les civils, dont trois travailleurs humanitaires du Comité international de la Croix-Rouge. Cette attaque contre le processus politique, des civils et des travailleurs humanitaires est inacceptable. Nos pensées vont aux familles et aux proches des victimes. Nous appuyons le Groupe d'experts sur le Yémen et attendons de toutes les parties qu'elles coopèrent avec lui. Nous sommes favorables à l'ouverture d'une enquête indépendante afin d'établir les faits entourant les attaques.

En outre, nous sommes préoccupés par la désignation imminente par les États-Unis d'Ansar Allah, un groupe affilié aux houthistes, comme organisation terroriste étrangère. Nous craignons qu'une telle action n'exacerbe la situation humanitaire déjà désastreuse, ne détériore l'économie et n'entrave le processus politique. Il importe que les mesures prises n'aient pas d'effets négatifs sur l'activité humanitaire et les importations au Yémen, y compris par des acteurs commerciaux.

Nous estimons que la seule façon de résoudre cette crise et d'apporter la paix et la stabilité au Yémen est de mettre en place un processus politique à larges assises et inclusif. Un tel processus ne peut réussir sans la participation pleine et entière des femmes, sur un pied d'égalité. La participation des femmes et des jeunes à toutes les étapes des processus de paix est impérative pour parvenir à une paix durable. À cet égard, nous sommes prêts à aider le Gouvernement yéménite à mettre en œuvre son plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité. Nous restons également particulièrement préoccupés par les violations flagrantes des droits de l'enfant au Yémen. Le recrutement et l'utilisation d'enfants comme soldats doivent cesser immédiatement. Les écoles doivent être un lieu d'apprentissage sûr pour les enfants, conformément à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles.

Le cycle continu de la violence et les nombreux rapports faisant état de morts et de blessés parmi les civils au Yémen sont préoccupants. Il est impératif que toutes les parties au conflit respectent le droit international humanitaire et assurent la pleine protection des civils, en particulier des enfants. Nous sommes alarmés par

la situation humanitaire et le risque de famine, qui sont exacerbés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et la violence persistante. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, 47 000 Yéménites risquent de mourir de faim d'ici la fin du mois de juin de cette année, et 5 millions de plus pourraient suivre assez rapidement – et ce, si nous maintenons les contributions humanitaires au niveau actuel.

Cette situation est épouvantable. Nous demandons instamment à tous les donateurs, y compris aux donateurs régionaux, de faire des contributions rapides et généreuses. La crise économique et la dévaluation du rial aggravent encore une situation déjà critique. Il importe de trouver des moyens de soutenir le rial yéménite et de prévenir de nouvelles souffrances pour la population yéménite.

L'élément le plus choquant de cette crise humanitaire est qu'elle est entièrement provoquée, et prolongée, par le conflit. Cela signifie qu'elle est également entièrement évitable. Nous demandons instamment à toutes les parties d'autoriser des importations suffisantes de denrées alimentaires et de carburant, et de faciliter un accès humanitaire total, sûr et sans entrave. Mais surtout, nous appelons toutes les parties à mettre fin au conflit. C'est une obligation que nous devons au peuple du Yémen.

Annexe XIII**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous nous félicitons de la participation du Ministre des affaires étrangères du Yémen à cette visioconférence. Nous remercions l'Envoyé spécial Martin Griffiths pour le point qu'il a fait sur les efforts déployés pour rapprocher les positions des parties au conflit yéménite et sur les projets de reprise du processus de négociation. Nous comprenons qu'il y a peu de raisons d'être optimiste pour le moment. Toutefois, nous demandons à l'Envoyé spécial de ne pas perdre espoir et de poursuivre ses efforts, et nous lui apporterons notre appui et notre aide.

Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et le Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, David Beasley, pour leurs exposés clairvoyants et passionnés mais malheureusement décourageants sur la situation humanitaire au Yémen. Je crois que la raison en est claire.

Cette réunion du Conseil de sécurité se déroule dans un contexte d'escalade dangereuse au Yémen. Nous condamnons fermement l'attaque de l'aéroport international d'Aden. Cet acte criminel, qui n'a pas encore été revendiqué, a fait un grand nombre de morts. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes, et nous sommes favorables à la conduite d'une enquête objective sur cette attaque. À ce jour, les auteurs n'ont pas été identifiés et les experts, y compris au Yémen, ont avancé différentes versions.

Dans le même temps, nous entendons des accusations contre une partie au conflit qui ressemblent à un verdict final. Les théories qualifiées de « très probables » ne sont plus acceptables pour nous et ne sont pas convaincantes. Nous pensons que formuler ces allégations sans disposer de preuves concluantes pour les étayer ne peut que compliquer la recherche d'un règlement pacifique et mettre les parties sur la voie de la confrontation. La décision des États-Unis de désigner Ansar Allah comme organisation terroriste pourrait également avoir des conséquences négatives sur le processus de paix au Yémen. Elle pourrait à la fois exacerber la situation humanitaire dans le pays et saper les efforts que déploie l'ONU pour lancer des négociations entre les parties belligérantes. Étant donné qu'elle n'est pas encore entrée en vigueur, nous appelons les États-Unis à revenir sur cette décision.

Nous sommes à un tournant décisif. Si nous commettons des erreurs irréparables maintenant, nous mettrons en péril un éventuel règlement et nous perdrons des années d'efforts.

Les événements actuels confirment la nécessité d'un règlement politique rapide et global, notamment en vue de lutter contre la menace terroriste. Une fois de plus, nous réitérons notre position constante et inchangée en faveur de la cessation de toutes les hostilités au Yémen et du lancement d'un processus de négociations sans exclusive. Nous sommes convaincus que les nombreuses contradictions qui existent au Yémen, notamment la question de sa structure politique et territoriale, ne peuvent être réglées que par un dialogue inclusif, qui prend en compte les intérêts légitimes de toutes les principales forces politiques dans le pays.

Nous réitérons notre plein appui au Représentant spécial Griffiths dans ses efforts visant à instaurer un cessez-le-feu dans l'ensemble du pays et à élaborer des mesures de confiance en vue du lancement rapide des négociations entre une délégation conjointe des autorités officielles yéménites et le Conseil de transition du Sud, sous la direction d'Ansar Allah, sur les questions concernant la future structure

politique du Yémen. Pour notre part, nous continuerons d'appuyer la médiation de l'ONU au Yémen grâce à nos contacts avec les parties concernées. Nous sommes convaincus que le Conseil de sécurité ne doit pas prendre parti, mais plutôt apporter son appui à l'Envoyé spécial et aider les parties à mettre fin au conflit armé, notamment en créant un environnement constructif pour les relations interétatiques dans la région. Les autres questions en suspens seront réglées par les Yéménites au cours des négociations.

À cet égard, nous nous félicitons de la formation d'un nouveau Gouvernement de coalition de la République du Yémen, auquel participent pour la première fois des représentants des régions du sud du pays. Cette étape importante vers la mise en œuvre concrète de l'Accord de Riyad est le résultat des pourparlers entre les autorités officielles yéménites et les dirigeants du Conseil de transition du Sud, qui ont eu lieu à Riyad. À cet égard, nous saluons le rôle de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis, qui ont grandement contribué à la conclusion de ces accords. Nous espérons vivement que la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, qui vise à stabiliser et à normaliser la situation dans le sud du pays, se poursuivra.

Il est généralement admis que le Yémen est le théâtre de la plus grande crise humanitaire dans le monde. Par conséquent, la fourniture d'une aide humanitaire dans ce pays doit être une priorité de notre action commune. Dans ce contexte, nous appelons les donateurs, notamment au sein de la région, à renforcer l'appui financier nécessaire aux programmes des Nations Unies qui fournissent une assistance de base, notamment en matière de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau potable et de soins médicaux, qui sont indispensables dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Nous rappelons que l'aide humanitaire qui arrive au Yémen en provenance de l'étranger doit être distribuée sans discrimination à l'ensemble de la population du pays. Nous appelons une fois de plus au rejet des mesures unilatérales qui entravent l'action humanitaire et qui ont des effets négatifs sur les efforts internationaux visant à régler le conflit au Yémen.

Nous tenons à souligner qu'un règlement politique au Yémen contribuerait grandement à la désescalade dans l'ensemble de la sous-région. Une fois de plus, nous invitons nos collègues à tenir compte de la nécessité d'une stabilisation globale de la situation dans la région du golfe Persique, en particulier sur la base de la résolution 598 (1987) et des initiatives nationales, notamment le concept russe de sécurité collective.

Annexe XIV

Déclaration de M^{me} Halimah DeShong, Représentante permanente adjointe de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens moi aussi à remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de leurs exposés. Leurs efforts constants sont inestimables. Nous exprimons également notre gratitude à M. David Beasley pour sa participation à cette réunion et pour son exposé qui donne à réfléchir.

La situation désastreuse qui règne au Yémen persiste. À la pandémie s'ajoutent l'insécurité alimentaire et la menace de famine. Actuellement, beaucoup de personnes vivent dans des conditions proches de la famine. Nous ne pouvons pas attendre une déclaration officielle, au risque de laisser passer, sans aucune raison, ce moment opportun pour agir. Ces conditions nous montrent que nous devons faire davantage, maintenant. C'est dans ce but que nous appelons à des contributions pour financer le plan de réponse humanitaire et à une aide financière pour appuyer l'économie. La population yéménite compte sur les biens importés et ne peut actuellement pas survivre sans cette aide. L'aide humanitaire est essentielle pour soulager une grande partie de ces souffrances, et c'est dans cet esprit que nous appelons tous les acteurs au Yémen, et celles et ceux qui ont une influence sur la situation, à encourager et à faciliter l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, conformément au droit international.

On ne peut pas dire plus clairement qu'une solution politique est la seule option. L'aggravation du conflit et ses conséquences ont montré qu'une solution militaire n'aboutira à rien. Nous condamnons l'attentat perpétré récemment contre l'aéroport d'Aden, qui a mis en danger la vie des membres d'un gouvernement composé de civils et qui a fait des morts et des blessés parmi des civils innocents, notamment des travailleurs humanitaires du Comité international de la Croix-Rouge. Nous exprimons nos condoléances aux familles des victimes ainsi qu'au Yémen et à son peuple, qui ont assez souffert. Nous soulignons que les auteurs de cet attentat doivent répondre de leurs actes et nous saluons les efforts visant à établir les responsabilités en ce qui concerne cet attentat ignoble.

Les parties au conflit doivent prouver leur attachement au processus de paix et s'abstenir de toute action qui sape le processus politique, qui va à l'encontre des appels à un cessez-le-feu national et qui est constitutive d'une violation du droit international. Nous saluons le dévouement dont fait preuve l'Envoyé spécial dans la recherche d'une solution politique, mais nous soulignons qu'il ne saurait y avoir de paix pérenne en l'absence de volonté politique et sans appropriation du processus par le Yémen. Nous avons déjà pu constater que les parties sont capables de travailler ensemble et de négocier pour surmonter leurs divergences et faire des progrès. Cette dynamique doit se maintenir. Les gains éphémères qu'une partie peut obtenir à la suite des hostilités ne peuvent être comparés à ce qu'il est possible d'accomplir dans un Yémen sûr et stable. Un tel environnement profitera à tous les Yéménites et favorisera la croissance économique du pays et de l'ensemble de la région.

À cet égard, nous soulignons le rôle que doivent jouer les membres de la communauté internationale, qui doivent garder une attitude constructive et éviter tout acte susceptible de porter atteinte au processus de paix, de mettre en péril l'économie du Yémen ou d'exacerber les souffrances du peuple yéménite.

La décision des États-Unis de désigner Ansar Allah comme une organisation terroriste étrangère fait peser une grave menace sur la situation humanitaire et sur

le processus politique. Nous appelons les États-Unis à réfléchir sérieusement à cette décision pour ne pas aggraver une situation humanitaire déjà désastreuse.

Enfin, nous demandons que des mesures concrètes soient prises pour que la mission d'évaluation du pétrolier *FSO SAFER* soit menée à bien. Ce problème n'a que trop duré et nous nous rapprochons chaque jour d'une catastrophe évitable. Tous les acteurs concernés doivent collaborer de bonne foi avec l'ONU pour régler ce problème.

Nous voudrions réaffirmer notre appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial et par son équipe en vue de l'adoption d'une déclaration commune. Nous exhortons les parties à coopérer dans un esprit constructif à cet égard et ce faisant, à donner la priorité au Yémen et à son peuple.

Annexe XV**Déclaration de la Mission permanente de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je remercie l'Envoyé spécial Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, de leurs précieux exposés sur l'évolution de la situation au Yémen. Je salue également la participation de S. E. M. Ahmed Awad Ahmed Binmubarak, Ministre des affaires étrangères et des expatriés de la République du Yémen.

À l'occasion de cette première réunion de l'année du Conseil de sécurité consacrée au Yémen, je voudrais envoyer un message d'espoir et de solidarité au peuple yéménite. J'espère qu'il jouira de la paix et verra la sécurité et la stabilité restaurées.

Tout d'abord, je tiens à rappeler que la Tunisie condamne l'attentat qui a visé des membres du Gouvernement yéménite, le 30 décembre 2020, à l'aéroport d'Aden, et dans lequel des dizaines de civils et certains responsables gouvernementaux ont été tués ou blessés. Je présente mes sincères condoléances au peuple yéménite et aux familles des victimes innocentes, et je souhaite aux blessés un prompt rétablissement.

Nous nous félicitons par ailleurs de la mise en œuvre de l'Accord de Riyad par les parties yéménites, représentées par le Gouvernement légitime et le Conseil de transition du Sud. Cet accord constitue une étape importante sur la voie du renforcement et de l'unification des efforts yéménites pour satisfaire le désir de sécurité, de paix et de stabilité du peuple yéménite.

Dans ce contexte, nous applaudissons la formation du nouveau Gouvernement yéménite technocratique dirigé par Maeen Abdulmalek Saeed, ainsi que le consensus et l'harmonie qui ont prévalu tout au long du processus. Nous félicitons également le Gouvernement pour son transfert à Aden en dépit de toutes les difficultés et des défis auxquels il s'est heurté. Cette démarche témoigne de sa véritable détermination à mettre un terme à la crise yéménite et à privilégier les intérêts du peuple yéménite. Je salue également le rôle central joué par l'Arabie saoudite en parrainant l'accord entre les parties.

Dans le même ordre d'idées, nous réitérons notre appui à l'appel au cessez-le-feu lancé par le Secrétaire général et son Envoyé spécial, et nous demandons instamment à toutes les parties au conflit de commencer immédiatement à observer une trêve humanitaire conformément à la résolution 2532 (2020). Comme nous l'avons fait observer à de précédentes occasions, il ne peut y avoir de solution militaire au Yémen, et la crise actuelle ne peut être surmontée qu'en s'engageant à trouver une solution politique globale et durable, négociée pacifiquement sous les auspices de l'ONU, sur la base des paramètres convenus et des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015).

À cet égard, nous réaffirmons notre soutien aux efforts déployés par l'Envoyé spécial Griffiths pour mettre la dernière main à une déclaration commune sur un cessez-le-feu global et pour faciliter la reprise des négociations politiques entre les parties au conflit, afin de jeter les bases d'une solution définitive qui garantisse la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen.

La Tunisie souligne également qu'il est crucial de promouvoir la participation des femmes yéménites à tous les stades du processus politique, car cela améliorera les chances d'instaurer une paix durable et globale qui reflète les perspectives consolidées de tous les groupes sociaux, sans discrimination.

La crise humanitaire au Yémen reste très préoccupante. La détérioration de la situation économique et des conditions de vie, la hausse continue des prix des denrées alimentaires et l'effondrement de la monnaie yéménite font craindre une famine, qui menace désormais la vie de millions de Yéménites.

Dans ce contexte, nous soulignons qu'il est impératif de continuer à livrer des fournitures humanitaires, de maintenir les ports ouverts, de supprimer les obstacles, et de permettre la distribution et l'acheminement de l'aide aux personnes qui en ont besoin. Nous demandons une fois de plus que les civils soient épargnés, que les infrastructures civiles ne soient pas prises pour cible, et que les dispositions du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme soient respectées.

Compte tenu de la détérioration de la situation en matière de santé publique et de l'apparition de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), nous appelons également au renforcement de l'assistance médicale pour faire face à cette crise et à l'administration de vaccins dès que possible afin de sauver la vie de millions de Yéménites.

En conclusion, nous réaffirmons que le pétrolier *FSO SAFER* doit être inspecté et réparé sans délai, compte tenu des graves menaces environnementales, humanitaires et économiques qu'il représente en mer Rouge, d'autant plus que la coque du pétrolier continue de se détériorer.

Annexe XVI

Déclaration de M^{me} Barbara Woodward, Représentante permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths, M. Mark Lowcock et M. David Beasley pour leurs exposés convaincants.

Je tiens à préciser que le Royaume-Uni condamne fermement l'effroyable attentat perpétré à Aden le 30 décembre. Le nombre élevé de morts et de blessés parmi les civils et la prise pour cible de membres du nouveau Gouvernement sont inacceptables. Parmi les morts figuraient un Vice-Ministre, trois membres du Comité international de la Croix-Rouge et un journaliste qui était là pour documenter un événement positif. Nous présentons nos condoléances à toutes leurs familles.

Le Royaume-Uni estime qu'il est très probable que les houthistes soient responsables de cette attaque lâche. Seuls eux avaient les moyens, le motif et l'opportunité de planifier cette tentative claire et déplorable de déstabiliser le Gouvernement yéménite nouvellement formé. Nous nous félicitons de l'enquête menée par le Groupe d'experts sur cet incident, et nous espérons que ses résultats seront publiés rapidement.

L'attaque des houthistes jette une ombre sur ce groupe qui prétend être déterminé à rechercher la paix au Yémen. Le Royaume-Uni réitère son ferme soutien et sa gratitude à l'Envoyé spécial Griffiths pour ses efforts, et exhorte toutes les parties à participer aux négociations menées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies plutôt que de recourir à des méthodes violentes.

Comme l'a dit l'Envoyé spécial, cette attaque vient gâcher une évolution par ailleurs extrêmement positive, à savoir la formation d'un nouveau Gouvernement. Bien qu'on puisse regretter l'absence de femmes en son sein, celui-ci est composé de membres de tout le spectre politique sous les auspices de l'Accord de Riyad conclu sous l'égide de l'Arabie saoudite.

Le Royaume-Uni salue sans réserve le retour courageux du Gouvernement à Aden pour rétablir les services et appuie les efforts du Premier Ministre pour rétablir la sécurité et la stabilité économique dont les Yéménites ont besoin. Nous condamnons également les attaques transfrontalières perpétrées actuellement par les houthistes contre l'Arabie saoudite, et partageons les préoccupations des États-Unis concernant l'engagement des houthistes en faveur de la paix.

Nous avons pris note de la décision des États-Unis de désigner les houthistes comme groupe terroriste, et nous nous félicitons de l'engagement des États-Unis à travailler avec l'ONU, les organisations non gouvernementales et les donateurs à la mise en œuvre de l'accord. Il sera essentiel, comme l'a dit M. Lowcock, que des exemptions soient immédiatement mises en place pour garantir l'activité humanitaire et que les importations commerciales puissent se poursuivre sans entrave, et pour que le processus de paix se poursuive sans entrave.

Comme l'a dit M. Lowcock, nous sommes confrontés, en ce début de l'an 2021, à une urgence humanitaire au Yémen. Et comme l'a dit M. Beasley, le Yémen est en danger imminent de connaître la pire famine depuis des décennies. Seize mille cinq cents Yéménites vivent déjà dans des conditions de famine, chiffre qui devrait tripler d'ici à juin 2021, et encore augmenter à l'avenir. Malgré cela, l'appel lancé par l'ONU n'avait été financé qu'à moitié à la fin de 2020. Comme nous l'avons entendu, cela a une incidence dramatique sur l'action humanitaire et sa capacité à sauver des vies.

Comme nous l'avons également entendu, le déclin économique rapide alimente cette crise, aggravée par de graves obstacles à l'accès humanitaire, en particulier dans le nord contrôlé par les houthistes. Le personnel des services d'assistance et les agents humanitaires doivent pouvoir atteindre celles et ceux qui sont dans le besoin, et ce en toute sécurité. Il faut agir rapidement, dès maintenant, avant qu'il ne soit trop tard, sur l'économie, le financement et l'accès humanitaire si l'on veut éviter une catastrophe en 2021.

Alors que la valeur du rial yéménite s'était temporairement stabilisée après la formation du nouveau Gouvernement, elle se déprécie à nouveau. La sécurité alimentaire se détériore déjà en l'absence d'une aide financière extérieure à la Banque centrale du Yémen afin de venir en soutien aux importateurs de denrées alimentaires. Le nouveau Gouvernement a maintenant l'occasion de faire preuve du leadership nécessaire pour stabiliser l'économie et demander une aide financière. Nous demandons instamment au nouveau Gouvernement et aux organismes de nouer rapidement des relations avec l'ONU et l'ensemble des organismes humanitaires. Nous demanderons au Gouvernement de formuler d'urgence des plans concernant le paiement des salaires et la stabilisation de la monnaie, en travaillant avec les principaux donateurs sur l'établissement d'un plan de financement pour la Banque centrale et pour un ensemble de mesures de réforme.

Annexe XVII

Déclaration de M. Richard Mills, Représentant permanent adjoint des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie les intervenants et mes collègues de l'important débat d'aujourd'hui. Je tiens à remercier tout particulièrement nos intervenants de leur volonté d'être francs et de partager leurs points de vue honnêtes avec le Conseil de sécurité, et en particulier avec les États-Unis aujourd'hui. J'en dirai plus à ce sujet dans une minute.

Je pense cependant qu'au vu de ce que nous venons d'entendre, il est important que je commence par dire que les États-Unis restent déterminés à collaborer avec leurs partenaires internationaux et avec le Gouvernement yéménite pour rétablir la paix et la sécurité au Yémen. Nous ne devons pas laisser cette guerre se poursuivre indéfiniment, et je sais que le Conseil est tout à fait d'accord pour dire que ce conflit ne peut pas, et ne doit pas, se normaliser. Il n'y a pas de solution militaire au conflit, et nous appuyons résolument tous les efforts visant à mener les parties à un consensus politique.

Je dois cependant dire que les États-Unis estiment qu'il est triste, mais vrai, que le processus politique, en cours depuis de nombreuses années désormais, n'ait produit que des résultats limités, malgré les efforts héroïques de l'Envoyé spécial et de son équipe. Cette situation a contraint les États-Unis à penser qu'ils devaient envisager des mesures supplémentaires pour faire avancer le processus politique, sans lequel, nous en convenons, il n'y aura pas de règlement de la situation au Yémen.

C'est pourquoi, comme nous l'avons entendu, le Secrétaire d'État Pompeo a annoncé, le 10 janvier, son intention de désigner Ansar Allah comme organisation terroriste étrangère en vertu de la législation des États-Unis. Le Secrétaire a pris cette mesure parce qu'Ansar Allah se livre à des activités terroristes – au terrorisme –, notamment des attaques menaçant les populations civiles, les infrastructures et les activités commerciales. Les membres du Conseil, je le sais, sont bien conscients de ces actes répréhensibles.

Les États-Unis sont le premier donateur humanitaire mondial, et nous comprenons et entendons les inquiétudes de celles et ceux qui craignent que cette désignation ait des conséquences sur la situation humanitaire au Yémen, et nous en tenons compte. Par conséquent, comme l'a indiqué le Secrétaire Pompeo, nous prévoyons de mettre en place des mesures visant à limiter les conséquences de la désignation sur certaines activités humanitaires et sur les importations commerciales vers le Yémen. Je tiens à rappeler que nous avons exprimé notre volonté de collaborer avec l'ONU, les organisations internationales et non gouvernementales et d'autres donateurs internationaux pour faire face à ces conséquences. Ces conversations ont commencé et se poursuivent.

Comme nous l'avons entendu, dans le cadre de cet effort, nous allons simultanément, avec la mise en œuvre des désignations le 19 janvier, faire en sorte que le Département du Trésor soit prêt à fournir des licences, conformément à ses attributions légales, liées aux activités officielles du Gouvernement des États-Unis au Yémen. Il s'agit notamment de notre programme d'aide financé par notre pays, de nos contributions – et je voudrais faire remarquer que nous sommes le premier donateur et que nous avons grandement intérêt à ce que cela se déroule correctement –, ainsi que de notre surveillance des activités officielles d'autres organisations internationales, telles que l'ONU, pour veiller à ce qu'elles se poursuivent.

Qu'il me soit permis de dire que j'ai entendu, avec beaucoup de respect, les observations du Directeur exécutif Beasley, du Secrétaire général adjoint

et de l'Envoyé spécial. Je tiens à assurer à tous les membres du Conseil et à nos intervenants que leurs points de vue et leurs préoccupations influencent la manière dont nous abordons la mise en œuvre de la désignation. Nous sommes à l'écoute. Mais nous croyons que si nous voulons que le processus politique progresse, il s'agit d'une bonne mesure qui enverra le bon signal.

Je voudrais ajouter que les États-Unis s'associent aux autres membres du Conseil pour condamner les attentats perpétrés à Aden le 30 décembre. Je sais que nous sommes tous profondément attristés par la perte de vies humaines, et les États-Unis expriment leur compassion aux familles des personnes qui ont été tuées. Comme d'autres l'ont dit, cet horrible attentat a eu lieu à un moment où l'on aurait dû fêter le retour à Aden de membres du Gouvernement yéménite. Au lieu de cela, nous apprenons ces morts tragiques. Les Gouvernements yéménite et saoudien, ainsi que de nombreux experts, ont directement lié cet attentat à Ansar Allah. Et nous croyons le Royaume-Uni, prenons note de ses observations et les appuyons fermement.

Je conclus mon intervention en disant que nous jugeons encourageant que les houthistes aient finalement accepté l'étendue de l'action de la mission d'évaluation des Nations Unies concernant le pétrolier *FSO SAFER* et que le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets prévoit de déployer l'équipe dans les prochains mois. Nous devons maintenant veiller à ce que l'évaluation ait réellement lieu et mette fin à des mois de manœuvres dilatoires des houthistes. Nous exhortons ces derniers à faire en sorte que l'évaluation progresse rapidement.

Une fois encore, qu'il me soit permis de répéter que nous savons que le Yémen est actuellement confronté à la crise humanitaire la plus grave au monde. Les États-Unis réitèrent qu'il importe que les acteurs humanitaires puissent mener à bien leurs activités afin de fournir une assistance vitale à la population, et nous appelons toutes les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire. Les houthistes, en particulier, continuent de faire obstruction à l'aide et de l'utiliser comme un outil politique, causant ainsi un préjudice injustifié et immense aux citoyens yéménites. Il est essentiel que l'aide parvienne aux personnes qui en ont besoin, de manière fiable et rapide, et nous appelons toutes les parties à appuyer les opérations de secours tout en isolant Ansar Allah et en révélant que c'est une organisation terroriste.

Je voudrais conclure mon intervention en adressant une nouvelle fois mes remerciements les plus sincères aux intervenants pour leurs présentations d'aujourd'hui. J'attends avec intérêt la suite des discussions avec les collègues du Conseil.

Annexe XVIII

Déclaration de M. Pham Hai Anh, Chargé d'affaires par intérim du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je salue la participation à cette réunion à S. E. M. Ahmad Awad bin Mubarak, Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Yémen.

Je remercie de leurs exposés très complets M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et M. David Beasley, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial.

Nous nous associons à l'Envoyé spécial Griffiths pour saluer l'évolution positive que connaît la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, notamment la formation du nouveau Gouvernement au Yémen. Il s'agit d'une étape importante vers plus de stabilité et vers une amélioration des institutions de l'État, ainsi que vers un règlement politique durable du conflit au Yémen.

Cependant, nous restons préoccupés par de nombreux défis, en particulier le conflit et la crise interminables auxquels le pays reste confronté en 2021. Nous condamnons fermement les récentes attaques à Aden qui ont fait près de 30 morts et plus de 100 blessés, notamment des représentants du Gouvernement et des travailleurs humanitaires. Nous adressons nos condoléances les plus sincères au Gouvernement et au peuple yéménites ainsi qu'aux familles des victimes. Les auteurs de ces actes immoraux et inacceptables doivent être traduits en justice.

Ce long conflit a fait plus de 230 000 victimes à ce jour. Il est affligeant de voir que les civils, en particulier les femmes et les enfants, continuent d'être pris pour cible. C'est pourquoi nous demandons instamment à toutes les parties au conflit de respecter strictement le droit international humanitaire et de cesser immédiatement de prendre les civils pour cible. Nous soulignons qu'il importe de cesser immédiatement les hostilités et d'accepter la déclaration conjointe en vue d'un cessez-le-feu national.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la grave crise économique, l'insécurité alimentaire et le risque imminent de famine constituent des défis majeurs pour le pays. Nous sommes gravement préoccupés par leurs effets cumulés et par la détérioration croissante de la situation humanitaire au Yémen. Selon certaines informations, le Yémen est le pays le plus exposé au risque de catastrophe humanitaire en 2021. Vingt-quatre millions de personnes ont besoin d'aide ou de protection. Treize millions et demi de Yéménites, soit environ 45 % de la population, sont actuellement confrontés à une insécurité alimentaire aiguë, parmi lesquels quelque 50 000 personnes vivent dans des conditions proches de la famine.

Le manque de financement reste l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre complète et efficace des programmes humanitaires dans de nombreuses régions du Yémen. Il faut y remédier de manière adéquate et immédiatement.

Par ailleurs, il est difficile pour les travailleurs humanitaires de fournir des articles et une assistance de base aux personnes dans le besoin dans le nord du Yémen. Cette situation aggrave encore la vulnérabilité et la situation délicate des personnes dans l'ensemble du pays.

Il est impératif que toutes les parties accordent une priorité absolue à la création de conditions propices à un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave et à la facilitation des opérations humanitaires au Yémen.

Nous préconisons une fois de plus la tenue rapide d'une conférence internationale des donateurs pour le Yémen. Plus que jamais, le peuple yéménite a

urgement besoin du soutien de la communauté internationale afin que l'insécurité alimentaire aiguë puisse reculer et que les programmes humanitaires puissent devenir pleinement opérationnels. Nous appelons les organisations et les partenaires internationaux ainsi que les pays de la région, qui sont le pôle régional de la sécurité alimentaire, à aider d'urgence le Yémen.

Nous exhortons les parties concernées à mettre pleinement en œuvre l'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad, en combinaison avec la médiation de l'Organisation des Nations Unies. Nous réaffirmons notre appui à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen dans ce processus. Nous soulignons également qu'il importe de promouvoir et de garantir une participation effective des femmes au processus politique.

Avant de conclure mon intervention, je voudrais réaffirmer notre soutien aux efforts immenses déployés par l'Envoyé spécial et son équipe, par les organismes des Nations Unies et par le Gouvernement et le peuple yéménites en faveur de la paix, de la stabilité et du développement pour le Yémen et son peuple.

Annexe XIX**Déclaration de S. E. M. Ahmad Awad bin Mubarak, Ministre des affaires étrangères et des expatriés du Yémen**

[Original : arabe]

Qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous souhaite, ainsi qu'à la délégation tunisienne, plein succès. Je saisis également cette occasion pour féliciter les nouveaux membres non permanents du Conseil.

Je m'adresse aujourd'hui au Conseil depuis Aden, la capitale provisoire du pays, ville de paix, de civilisation et de vie, et la capitale de l'ensemble du Yémen après le retour à Aden du Gouvernement technocrate formé conformément à l'Accord de Riyad, dont le Conseil est appelé à mettre en œuvre les dispositions. Nous sommes revenus en portant l'étendard de la paix et avec la responsabilité de normaliser la vie de nos citoyens, de servir notre peuple et de réaliser ses espoirs et ses aspirations à vivre en paix, une paix globale et durable, de rétablir la sécurité et la stabilité, d'améliorer les conditions de vie, et de relever les défis. Nous le ferons ensemble avec notre peuple, en comptant sur l'appui de nos frères et amis.

Je m'adresse aujourd'hui au Conseil parce que Dieu a ordonné que nous survivions à l'odieuse attaque de missiles guidés qui a été perpétrée par des terroristes pour tenter de tuer l'ensemble du Gouvernement technocrate à son arrivée à l'aéroport international d'Aden le mercredi 30 décembre 2020. Cet attentat a été suivi d'une attaque par drone contre la résidence du Gouvernement dans la région de Maachiq.

Le fait que la cible était un aéroport international civil rempli de passagers et de personnes accueillant les passagers à l'arrivée et que des civils innocents, notamment des journalistes, des étudiants, des travailleurs humanitaires, des fonctionnaires, des femmes et des enfants, ont été tués, suffit à prouver qu'il s'agissait d'une attaque terroriste. Les objectifs des auteurs confirment qu'une entité terroriste a perpétré l'attaque, qui a fait l'objet d'enquêtes qui ont prouvé de manière concluante qu'elle a été orchestrée et exécutée par la milice houthiste terroriste soutenue par l'Iran. Une copie du rapport de la commission d'enquête a été distribuée à tous les membres.

L'attaque terroriste perpétrée contre l'aéroport international d'Aden était clairement une tentative délibérée, au mépris flagrant de la volonté de la communauté internationale, d'anéantir la dernière chance de rétablir la paix au Yémen, de saper les efforts de la communauté internationale et de créer le chaos pour prolonger la guerre. Si les auteurs de cette attaque avaient atteint leur objectif, ce qu'ils ont failli faire, des milliers d'autres personnes auraient été tuées et blessées et la situation humanitaire, qui se détériore déjà, se serait aggravée.

Depuis cette tribune, j'appelle le Conseil de sécurité à condamner catégoriquement cette attaque terroriste d'une manière qui soit à la mesure de l'horreur des crimes dont le monde entier a été témoin, afin de faire triompher les innocents dont le sang a été versé et de dissuader les auteurs potentiels d'actes de terrorisme qui mettent en péril la sécurité et la paix au Yémen et dans la région. Par ailleurs, je demande au Conseil d'adopter une position ferme face à ce crime odieux et sanglant, qui défie toutes les coutumes et valeurs humaines ainsi que les règles du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme, et de faire en sorte que les auteurs de ce crime répondent de leurs actes.

Les milices houthistes continuent de commettre des crimes et de prendre pour cible des civils, des institutions civiles et des zones densément peuplées dans les provinces de Taëz et de Hodeïda. Depuis décembre dernier, de nombreux crimes ont

été commis. Un athlète et son fils ont été tués et deux autres enfants ont été blessés lors d'une attaque perpétrée contre un club sportif à Taëz. Un responsable houthiste de la province d'Ibb a fait une descente dans une maison en l'absence du chef de famille et a tué une femme enceinte devant ses quatre enfants. Les houthistes ont bombardé une salle de mariage à Hodeïda, tuant sept femmes et en blessant des dizaines d'autres. La région de Heïma dans la province de Taëz a été bombardée, pillée et détruite, et des dizaines de familles ont été déplacées. Des civils, principalement des jeunes et des enfants, ont été pris en otage, et nombre d'entre eux ont été tués et leurs corps mutilés. Il est à craindre que le nombre de victimes civiles, en particulier parmi les femmes et les enfants, augmente, et que la vie normale soit perturbée.

Ces crimes et d'autres crimes horribles qui ont été commis dans les zones contrôlées par ces milices troublent la conscience humaine, résument la tragédie de millions de civils, notamment des femmes et des enfants, et mettent en évidence une politique, une approche et un comportement quotidien ancrés dans le meurtre, le terrorisme et la criminalité, qui visent à forcer les autres à se soumettre au projet dynastique et sectaire de ces milices.

Le Gouvernement yéménite, pleinement conscient de sa responsabilité envers le peuple yéménite, est pleinement déterminé, sous la direction du Président Abdrabuh Mansour Hadi Mansour, à instaurer une paix globale et durable qui repose sur des bases solides et saines et qui ne donnera pas lieu à des conflits à l'avenir. Une telle paix répondra aux aspirations des Yéménites à édifier un État civil moderne et démocratique qui préserve la liberté et la dignité du peuple et dans lequel les valeurs de justice, d'égalité, d'état de droit et de répartition équitable des richesses et du pouvoir sont concrétisées. Le Gouvernement a fait de nombreuses concessions pour parvenir à la paix et faire en sorte que le langage du dialogue l'emporte sur le langage de la guerre et de la destruction lors des précédents cycles de consultation avec les milices houthistes, dans l'espoir de parvenir à un règlement politique global pour mettre fin au conflit. Cependant, cette approche positive et souple a été accueillie avec l'esprit récalcitrant et l'arrogance caractéristiques de ces milices. En proie aux illusions et aux appels du droit divin à gouverner et à contrôler, les milices prennent en otage les institutions de l'État, poursuivent l'escalade militaire et prolongent leur guerre insensée, aggravant ainsi la souffrance humaine des Yéménites jour après jour, dans ce qui est devenu la crise la plus tragique de la planète.

Il y a 25 mois, l'Accord de Stockholm a été signé. Cela n'aurait pas été possible si le Gouvernement yéménite n'avait pas placé les intérêts du peuple yéménite au-dessus de tout le reste, s'il ne s'était pas efforcé d'alléger ses souffrances et s'il n'avait pas continué à faire des concessions afin de garantir le succès de la médiation de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne les trois accords, à savoir l'Accord sur Hodeïda, l'accord sur l'échange de prisonniers et la Déclaration d'entente sur Taëz. À ce jour, Taëz continue de subir des bombardements systématiques, qui ont tué de nombreux enfants, femmes et civils. En revanche, les milices houthistes restent ouvertement intransigeantes dans la poursuite de leurs efforts visant à limiter la mise en œuvre des dispositions des accords et même à faire obstacle à tout accord sur les mesures de confiance.

Comme vous le savez, Monsieur le Président, les milices houthistes ont déployé leurs forces à Hodeïda, entravant régulièrement le travail de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) depuis le début de 2019, empêchant l'acheminement de l'aide humanitaire, bloquant la route aux convois d'aide d'urgence qui ont commencé immédiatement après la signature de l'Accord de Stockholm, et continuant à piller l'aide humanitaire et à priver les bénéficiaires de produits de première nécessité.

Les houthistes sont si résolus dans leur tentative de contrecarrer les efforts de médiation de l'ONU qu'ils ont même pris pour cible l'officier de liaison du Gouvernement au sein du Comité de coordination du redéploiement à Hodeïda. Ils ont poursuivi leurs violations, attaquant récemment les zones libérées de la côte ouest pour tenter d'étendre leur présence, en violation flagrante de l'Accord sur Hodeïda. Ces milices sont allées jusqu'à empêcher la MINUAAH d'effectuer des visites sur le terrain afin de mener les enquêtes nécessaires sur la récente intensification du conflit dans les zones côtières occidentales, y compris à Doureïhimi. Ces violations ont continué avec le bombardement par les houthistes de la salle de mariage à Hodeïda la semaine dernière, qui a entraîné la mort de plusieurs femmes et enfants innocents.

Ces milices ont commis des crimes et de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, notamment en bombardant des maisons et des lieux de culte, en violant les droits des minorités religieuses, en déplaçant les personnes qui s'y opposent, en arrêtant et en torturant des journalistes et des militants politiques, en assiégeant des villes, en visant sans discernement des civils, en posant des mines terrestres, en utilisant des établissements de soins de santé et d'enseignement à des fins militaires, en détruisant les institutions économiques du pays, en attaquant des biens de caractère civil au Yémen et en Arabie saoudite, en sapant la sécurité et la stabilité du Yémen et de la région, et en menaçant des compagnies de navigation maritime internationales en mer Rouge et à Bab el-Mandab.

Nous saluons donc la récente décision du Gouvernement des États-Unis de désigner les houthistes comme une organisation terroriste étrangère, conformément aux exigences du Gouvernement yéménite et au consensus du peuple yéménite. Cette décision prouve que les houthistes sont un groupe terroriste, qu'ils ne souhaitent pas véritablement parvenir à la paix, qu'ils tentent de prolonger la guerre et qu'ils ont causé la pire catastrophe humanitaire au monde, car ils continuent de souscrire aux objectifs subversifs de l'Iran dans la région.

Nous réaffirmons que le Gouvernement yéménite est pleinement déterminé à faciliter les activités de tous les organismes internationaux, des organisations humanitaires et des institutions commerciales et bancaires afin de maintenir un flux constant d'aide et des provisions suffisantes pour toute notre population à travers le Yémen, sans négliger aucune région. Le Premier Ministre a formé une commission gouvernementale de haut niveau composée de toutes les autorités compétentes pour prendre les mesures nécessaires afin de relever tous les défis.

Les dernières années de la guerre déclenchée par les milices houthistes, ainsi que la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus, ont exacerbé la situation humanitaire, et, de ce fait, environ 80 % de la population ont besoin d'aide humanitaire, sous une forme ou sous une autre, et 14,3 millions de personnes en ont cruellement besoin. La souffrance humaine continue, en raison notamment de l'insécurité alimentaire, l'un des problèmes les plus redoutables que le Gouvernement yéménite s'efforce de surmonter avec l'appui des partenaires de la coalition et de tous ses amis au sein de la communauté internationale.

Malheureusement, le Yémen était déjà aux prises avec ces défis avant le coup d'État houthiste de 2014. Les statistiques du dernier rapport du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire soulignent l'importance de redoubler d'efforts pour alléger les souffrances des Yéménites. L'insécurité alimentaire a de nombreuses conséquences graves qui affectent non seulement la vie de la génération actuelle, mais aussi l'avenir des générations futures. C'est pourquoi nous préconisons une fois de plus une transition des programmes d'intervention d'urgence vers des programmes visant à renforcer la résilience et à promouvoir le développement durable.

En outre, l'effondrement de l'économie nationale va encore aggraver la catastrophe humanitaire, d'où la nécessité de mobiliser d'urgence des ressources financières au niveau international afin de soutenir le programme et les efforts du Gouvernement visant à remédier aux difficultés économiques, ainsi que ses politiques et plans pour stabiliser les conditions de vie.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les travailleurs humanitaires et secouristes pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin d'alléger les souffrances des Yéménites et de fournir une aide humanitaire à celles et ceux qui en ont besoin, malgré les obstacles et les difficultés qui ont été mis sur leur chemin et les menaces des milices houthistes dont ils ont fait l'objet, y compris les récentes restrictions qui ont été imposées au travail et aux activités des organisations dans les zones encore sous le contrôle des houthistes. Ces restrictions empêchent même ces organisations d'organiser des réunions virtuelles en utilisant les technologies de visioconférence.

Nous exprimons de nouveau nos condoléances au Comité international de la Croix-Rouge à la suite du décès de trois de ses employés dans l'attaque terroriste perpétrée à l'aéroport international d'Aden, et nous souhaitons un prompt rétablissement aux blessés. Le Gouvernement n'hésitera pas à fournir à ces organisations toute forme d'appui et d'assistance pour leur travail et à faciliter leurs divers projets et activités.

Les milices houthistes continuent de tergiverser sur la question du pétrolier *FSO SAFER*. Elles continuent de manipuler la situation et l'utilisent pour négocier avec la communauté internationale et exercer des pressions sur elle, faisant la sourde oreille aux avertissements indiquant que plus d'un million de barils de pétrole pourraient bientôt s'échapper du pétrolier, et faisant fi des graves conséquences environnementales, économiques et humanitaires qu'une telle fuite pourrait avoir pour le Yémen et les pays de la région. Il est inacceptable que les houthistes continuent de tergiverser et de faire miroiter de fausses illusions à l'ONU avant chaque réunion mensuelle du Conseil de sécurité. Nous demandons une fois de plus au Conseil de faire davantage pression sur les milices houthistes pour qu'elles autorisent l'équipe technique de l'ONU à accéder au pétrolier afin de l'inspecter, d'effectuer les premières réparations et d'en retirer le pétrole, sans restrictions ni conditions, afin de prévenir cette catastrophe imminente.

L'application de l'Accord de Riyad a conduit à la formation d'un Gouvernement technocrate. Cette évolution a été saluée par la communauté internationale et tous les partenaires de paix. Le Gouvernement opère actuellement depuis la capitale provisoire, Aden, et il est déterminé et résolu à promouvoir le programme national auquel le peuple yéménite aspire. Ce programme vise à renforcer la sécurité, la stabilité et la reprise économique, à améliorer les conditions de vie, à fournir des services de base à tous les Yéménites, à relancer les institutions de l'État, les outils de politique financière et monétaire, les mécanismes de contrôle et de surveillance, et le dispositif d'application du principe de responsabilité, et à combiner les décisions militaires et de sécurité en vue d'unifier les efforts pour parvenir à une paix durable et mettre fin au coup d'État.

À cet égard, nous apprécions le rôle majeur joué par nos frères de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, dirigée par l'Arabie saoudite, pour garantir le succès de l'Accord et sa mise en œuvre rapide. Nous considérons qu'il s'agit d'un modèle à suivre qui prouve que la bonne volonté et les nobles intentions mènent à la paix. À cet égard, malgré tout ce qui s'est passé, malgré la douleur et les blessures, nous continuons à réaffirmer que nous sommes engagés et que nous accueillons positivement toutes les initiatives et appels sérieux pour mettre fin au coup d'État et parvenir à la paix. Nous réitérons également notre appui aux efforts déployés par M. Griffiths, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen,

pour parvenir à une paix globale et durable fondée sur les paramètres convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les recommandations de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, au premier rang desquelles la résolution 2216 (2015). Nous nous félicitons également de la récente visite de l'Envoyé spécial dans la capitale provisoire, Aden, de sa condamnation de l'attaque terroriste qu'il a qualifiée de crime de guerre, et de sa visite au salon des dignitaires de l'aéroport détruit, pour voir de lui-même la scène de ce crime horrible.
